



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Guinée

Tel : +224 627586870

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités Du 3^{ème} Trimestriel 2025

Sommaire :

1. Introduction	2
2. Résultats principaux	3
3- Investigations	3
4. Opérations	5
5. Juridique	5
7. Médias	7
8. Relations extérieures	7
9. Conclusion	8

1. Introduction

EAGLE Guinée est une structure implantée en Guinée depuis 2020 et est membre du réseau EAGLE Network. EAGLE est spécialisé dans la lutte contre la criminalité faunique en collaboration avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable. EAGLE Guinée suit le modèle développé par LAGA (www.laga-enforcement.org) et est le 8^{ème} projet du réseau EAGLE.

Les objectifs d'EAGLE Guinée sont :

- L'identification à grande échelle de tous les trafiquants de perroquets et autres oiseaux, d'ivoire, de peaux de grands félins et autres produits fauniques illicites et la production de preuves flagrantes en cas de procès ;
- Le renforcement de capacités des forces de défenses et de sécurité ainsi que des acteurs judiciaires en matière de criminalité faunique ;
- La facilitation des arrestations des délinquants fauniques ;
- La facilitation des poursuites en justice et le suivi de l'exécution des décisions rendues ;
- L'éveil de l'attention du public sur l'application effective de la loi faunique et sur les risques encourus, de même que sur les sanctions en matière faunique.

Le 3^{ème} trimestre 2025 a été marqué par les rencontres avec des autorités judiciaires. Ces diverses rencontres visaient à faire le point sur l'avancement de la procédure concernant la saisie des trophées d'ivoire et de la peau de léopard, en cours au cabinet du doyen des juges d'instruction du Tribunal de Première Instance de Dixinn. Le projet a également enregistré le départ de l'assistant de coordination pour les raisons de formation et l'entrée en fonction d'un nouvel assistant de coordination en test.

Le travail de EAGLE Guinée a été soutenu par : WILCAT, ALONGA et Dahan Foundation

2. Résultats principaux

Au 3^{ème} trimestre 2025, un total de **19** investigations ont été organisées à travers **14** missions sur toute l'étendue du territoire de la République de Guinée. Ces investigations ont permis d'identifier **16** personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.

Il est essentiel de poursuivre les efforts pour contrer ces activités illégales et protéger les espèces menacées. La préservation de l'environnement et des écosystèmes reste un défi majeur qui nécessite l'engagement de tous les acteurs concernés.

3- Investigations

Indicateur

Nombre d' investigations menées	• 19
Investigation ayant abouti à une opération	• 00
Nombre de nouveaux trafiquants identifiés ce trimestre	• 16

L'un des objectifs majeurs de **EAGLE Guinée** est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

Au 3^{ème} trimestre 2025, des enquêtes ont été menées dans la région de Conakry. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces intégralement et partiellement protégées dans le pays.

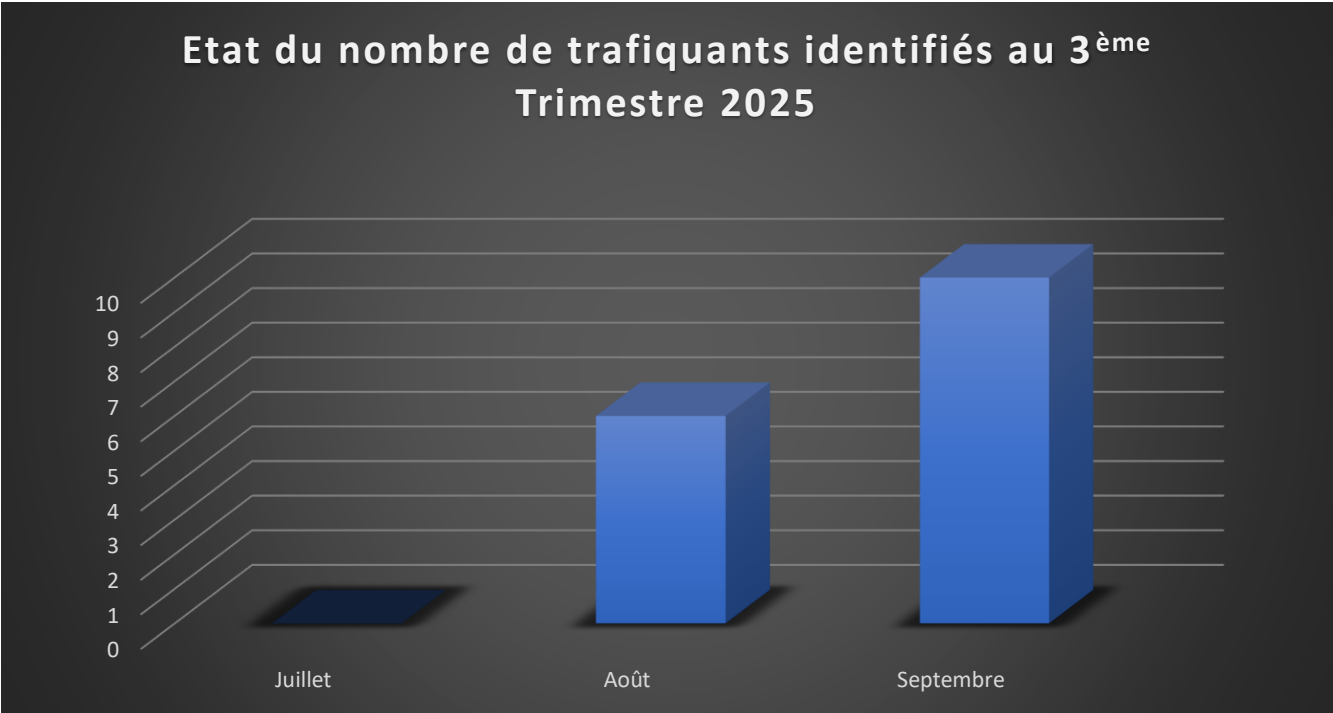
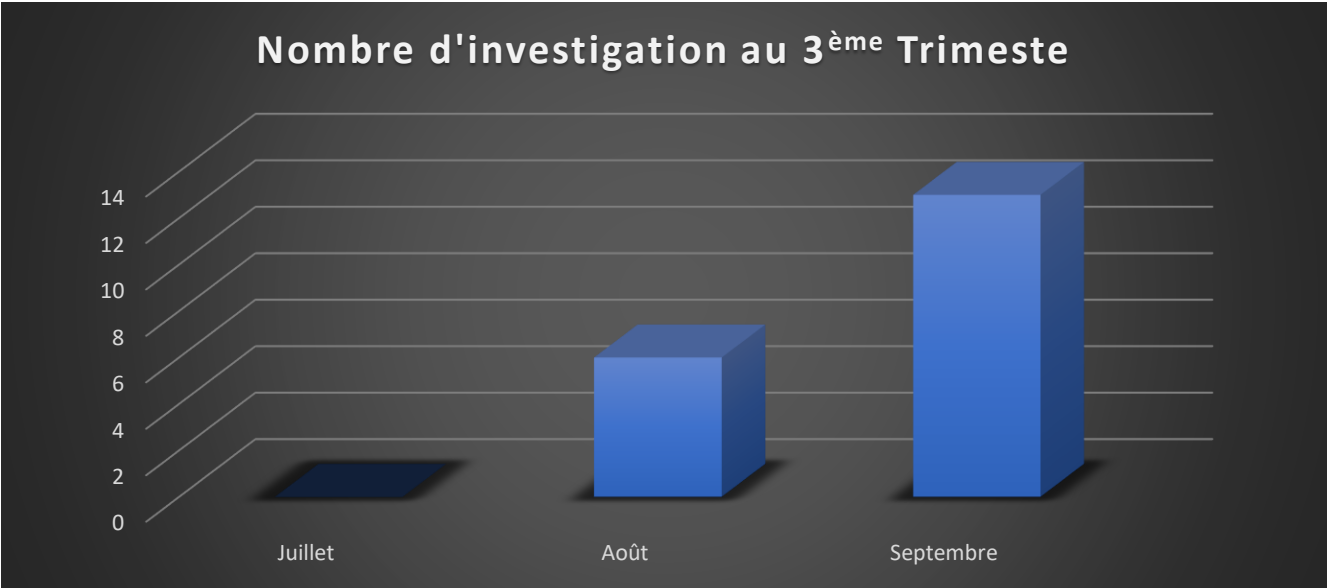
Au total, **14** missions ont permis de réalisées **19** enquêtes dans la région de Conakry et la préfecture de Coyah portant essentiellement sur les grands félins, l'ivoire et les peaux de crocodile.

Les enquêtes menées sur les peaux des grands félins ont révélé des soupçons concernant certaines cibles. Il semblerait qu'elles détiennent des peaux ou soient en relation directe avec les trafiquants. Il est important de lutter contre ces trafics d'espèces protégées afin de préserver la



biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.

Analyse rapide



4. Opérations

Nombre d'opérations	• 00
Nombre de personnes arrêtées	• 00
Nombre de trafiquants en fuite	• 00

Indicateur

- Au 3^{ème} trimestriel 2025, aucune opération n'a été réalisée.
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

5. Juridique

Indicateur

Nombre de suivi audience	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferrement et placement sous mandat de dépôt	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	• 00
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	• 00
Nombre de trafiquants en attente de procès	• 01
Nombre de trafiquants en fuite	• 00
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'environnement	• 00

Au cours de ce 3^{ème} trimestre 2025, le département juridique a effectué plusieurs activités dans le cadre de ses missions notamment : la rencontre du point focal au BCN Interpol Conakry ainsi que le suivi de la procédure de saisie des trophées d'animaux sauvages composés de trois (3) pointes d'ivoire et d'une (1) peau de léopard, une procédure pendante à travers des rencontre des autorités judiciaires au Tribunal des Première Instance de Dixinn.

- **La rencontre autorité policière**

Au 3^{ème} trimestre 2025, Aout 2025, le département a eu à effectuer une rencontre avec le point focal dans la lutte contre la criminalité faunique au BCN Interpol Conakry ;

L'objectif de cette rencontre était d'informer le commissaire de la situation de l'ONG juridique et administratif du projet. Plusieurs points ont été évoqués notamment :

- ✓ L'Accord de partenariat déposé au ministère de l'environnement
- ✓ Le suivi de l'affaire des trophées d'ivoire et de la peau de léopard
- ✓ Le renouvellement du mandat de l'ONG au niveau de la DNAPROMA
- ✓ La formation d'un avocat sur le trafic de faune

- **La rencontre avec le doyen des juges d'instruction près le TPI de Dixinn :**

Le département juridique du projet EAGLE Guinée a rencontré le doyen des juges d'instruction près le TPI de Dixinn. Le but de la rencontre était de s'enquérir de l'état d'avancement de l'ouverture de l'information judiciaire contre l'inculpée concernant les trophées d'animaux sauvages protégé par les législation nationale et internationale.

Lors de cette rencontre, il a été constaté que depuis sa saisine par le réquisitoire introductif du Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn, seulement un acte a été posé par le Juge d'Instruction : la première comparution de l'inculpée pour son interrogatoire. Et cet état de fait est dû à la non constitution de partie civile dans le dossier.

Conformément au code de procédure pénale, le doyen des juges d'instruction compte communiquer au parquet son intention de clôturer l'information judiciaire ouverte contre l'inculpée dans le plus bref délai et serait ensuite en attente de la décision du parquet concernant ses réquisitoires.

La rencontre s'est soldée par la remise des instruments juridiques notamment la convention CITES.

6. Formations

Indicateur

Nombre de formations dispenses	00
Unités formées	00
Nombre de personnes formées	00

- Au 3^{ème} trimestriel 2025, Eagle Guinée n'a effectué aucune formation.

7. Médias

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- Au 3^{ème} trimestriel 2025, aucune opération n'a été réalisée. Sur ce, 00 pièce internet, 00 pièce presse-papier, 00 pièce radio et 00 pièce télé ont été produites.

8. Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		03		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
01	00	00	02	00

- **Au 3^{ème} trimestriel 2025, 03** rencontres ont été effectuées.
- EAGLE Guinée a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration.
 1. **Le Doyen des juges d’instruction du Tribunal Première Instance de Dixinn ;**
 2. **Le Substitut du Procureur près le tribunal de première Instance de Dixinn ;**
 3. **Le point focal au Bureau Central National Conakry.**

9. Conclusion

A la lumière de tout ce qui précède, nous dénotons que le **3^{ème} trimestriel 2025** a été un rendez-vous incontournable de rencontres des autorités judiciaires et policières en République de Guinée allant dans le sens de la redynamisation du projet **EAGLE Guinée** pour la vulgarisation de ses principaux axes d’intervention dans le pays.

Sur le plan administratif les démarches se poursuivent. EAGLE Guinée continue de suivre les dossiers pour l’obtention de l’accord de partenariat avec le Ministère de l’environnement et du développement durable, de l’accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l’accord avec le bureau national d’INTERPOOL CONAKRY.

EAGLE GUINEE attend des opérations d’envergure, des investigations et le renforcement de l’équipe par des sessions de recrutement.